

**Fiche de donnée de sécurité**

**Carbo Blast**

**SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE**

Identificateur de produit: Carbo Blast

Formule d'engrais: 0-1-0

Type de produit: Poudre

Usage du produit: Hydroponique

Restrictions d'utilisation: S.O

Fournisseur: Future Harvest Plantlife Products

Numéro de téléphone en cas d'urgence: 250-491-0255

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classifié selon le règlement (EC) No. 1272/2008 (CLP): Non classé

Classifié selon la directive 67/548/EEC (DSD) ou 1999/45/EC(DPD): Non classé

Classifié selon 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS): Non classé

**2.2 Éléments d'étiquetage**

H315 - Provoque une irritation cutanée

H320 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseil De Prudence (GHS-US)

P261 - Éviter de respirer les poussières

P264 - Se laver soigneusement après manipulation

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P405 - Garder sous clef

P501 Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

### **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	N ° CAS.	Concentration	Autres noms
Phosphate De Monoammonium	7722-76-1	<5%	MAP Phosphate d'ammonium monobasique

Remarque: Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section. Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

#### **4.1 Description des premiers soins nécessaires**

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation: Transporter à l'air frais. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Ingestion: Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal.

#### **4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

La poussière peut causer de la toux et des éternuements. L'ingestion de grandes quantités peut causer de l'irritation gastro-intestinale, des vomissements et de la diarrhée.

#### **4.3 Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, au besoin**

Aucune donnée spécifique.

## **SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Agents extincteurs appropriés: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés: Non identifié.

### **5.2 Dangers spécifiques du produit**

Non-combustible.

Produit de décomposition thermique dangereux: sous le feu- oxydes de phosphore, ammoniaque.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Déplacer les contenants loin de la zone de feu et si possible, sans risque. Les pompiers devraient porter l'équipement de protection approprié (SCBA) avec un couvre-visage complet à pression positive.

## **SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter de respirer des vapeurs, de la brume ou du gaz. Ventiler la zone de déversement.

### **6.2 Précautions environnementales**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines

### **6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Prendre et placer dans un contenant adéquat pour récupération ou élimination, en utilisant une méthode qui ne génère pas de poussière.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir la section 1 pour information de contact d'urgence.

Consulter la section 13 afin d'obtenir des informations sur l'élimination.

## **SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

### **7.1 Précautions de manipulation**

Minimiser la génération et l'accumulation de poussière. Ne pas respirer la poussière.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver en profondeur après toute manipulation. Manger, boire et fumer devrait être interdit dans les zones où ce produit est manipulé, entreposé et traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas.

Consulter également la section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

### **7.2 Précautions d'entreposage**

Entreposer loin de la chaleur, des étincelles, des flammes ou de toute autre source d'ignition. Éviter le contact avec les matériaux combustibles. Prévenir l'absorption d'humidité dans la manipulation et l'entreposage.

Matériaux d'emballages recommandés : utiliser le contenant original.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

Non applicable

### **8.2 Contrôles d'ingénierie appropriés**

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

### **8.3 Mesures de protection individuelle**

Information générale : Une bonne ventilation générale (normalement 10 changements d'air par heure) devrait être utilisée. Le rythme de ventilation devraient être en cohérence avec les conditions. Si nécessaire, utiliser des enceintes de sécurité, épuiser la ventilation locale, ou d'autres contrôles d'ingénierie pour maintenir les niveaux d'air sous les limites d'exposition recommandée. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir l'air à un niveau acceptable.

Protection oculaire/ faciale: Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques

Autre protection pour la peau: Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques.

Protection respiratoire: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Mesures d'hygiène: Mettre à disposition des stations de douche oculaire et de douche de sécurité. Toujours observer de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que nettoyer après avoir manipuler le matériel et avant de manger, boire/ou fumer. Nettoyer régulièrement les habits de travail pour éliminer les contaminants. Se débarrasser des chaussures contaminées qui ne peuvent être nettoyées.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence: Poudre blanche

Odeur: Odorless

Seuil olfactif: Inodore

pH: 3.5 – 4.5

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 100°C

Point d'ignition: Indéterminé

Débit d'évaporation: Non-volatile (acétate de butyle = 1)

Inflammabilité: Ininflammable

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation):

Tension de vapeur:  $4.5 \times 10^{-15}$  Pa at 25°C- Non volatile

Densité de vapeur: Non volatile

Densité relative: 1.0 at 25.1±0.5°C (l'eau=1)

Solubilité:

Solubilité dans l'eau: 200-400 grams par liter @ 20 °C

Coefficient de partage noctanol/eau: Ce produit est plus soluble dans l'eau;  
 $\log(\text{octanol/l'eau}) < 1$

Température d'autoinflammation: Indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Viscosité: Non visqueux

Caractéristiques d'explosivité: Non explosif

Propriétés oxydantes: Non oxidant

### 9.2 Autres informations

Point de fusion/congélation: Non applicable

VOC: Pas un composant biologique

Gravité spécifique: Non applicable

Miscibilité: Non applicable

Liposolubilité: Non applicable

Groupe gazier: Non applicable

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

### 10.2 Stabilité chimique

Ce produit est stable sous manipulation régulière et les conditions d'entreposage décrites dans la Section 7. Il réagit aux acides et aux alcalins.

### 10.3 Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

#### **10.4 Conditions à éviter**

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

#### **10.5 Matériaux incompatibles**

Des agents oxidants puissants et de fortes bases

#### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Autres produits de décomposition : Non disponible dans le cas d'un feu : voir section 5

### **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### **11.1 Renseignements sur les voies d'exposition probables**

Ingestion: Irritant. Peut causer de la nausée, des douleurs à l'estomac et des vomissements.

Inhalation: Peut causer de l'irritation au niveau du système respiratoire.

Contact avec la peau: Cause une légère irritation de la peau.

Contact avec les yeux: Cause une irritation des yeux.

#### **11.2 Renseignements sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë (liste de toutes les voies d'exposition possibles)

Produit oral : DL 50 : Environ 5750 mg/kg de phosphate de monoammonium (rat)

Produit cutané: > 7940 mg/kg (lapine)

Produit par inhalation: Peut irriter les voies respiratoires

Toxicité par doses répétées Produit : Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau Produit : Cause une légère irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation des yeux Produit : Cause une irritation des yeux.

Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau Produit : Cause une légère irritation de la peau.

Cancérogénicité : Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes avérées.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques cancérigènes pour l'homme : Aucun composant cancérigène identifié

ÉTATS-UNIS. Rapport du programme national de toxicologie (NTP) sur les agents cancérigènes : Aucun composant cancérigène identifié

ÉTATS-UNIS. Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050) : Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénicité des cellules germinales

Produit in vitro : Aucun composant mutagène identifié

Produit in vivo : Aucun composant mutagène identifié

Toxicité pour la reproduction Produit : Aucun composant toxique pour la reproduction

Toxicité spécifique pour l'organe cible - produit à exposition unique : Aucun connu

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée Produit : Aucun connu Risque d'aspiration Produit : Non classé

Autres effets : Aucun connu

## **SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **12.1 Toxicité**

Phosphate De Monoammonium

Toxicité pour les poissons : (Oncorhynchus mykiss) 96-hr: LC50 = > 85.9 mg/L

Toxicité pour les crustacés : Indéterminé

Toxicité pour les algues : Indéterminé

### **12.2 Persistance et dégradation**

Ne s'applique pas, car c'est une substance inorganique

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Le potentiel de bioaccumulation est considéré minime.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Coefficient de répartition sol/eau(Koc): S.O

Mobilité: Soluble dans l'eau.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Non applicable

### **12.6 Autres effets nocifs**

Les substances qui ont une influence non favorable sur l'équilibre d'oxygène et peuvent être mesurées en utilisant des paramètres tels que BOD, COD, etc : Absent

Les substances qui contribuent à l'eutrophisation: Phosphates, %1 comme le P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>

## **SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : les déchets doivent être éliminés selon les directives de contrôles de l'environnement fédérales, d'état, provinciales et locales.

Emballage : Les contenants vides devraient être déposés pour le recyclage local, récupération ou contenant à déchet.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le TMD canadien n'est pas réglementé  
Le DOT américain n'est pas réglementé

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaire TSCA: Listé  
Australie AICS : En conformité avec l'inventaire  
Liste d'inventaire DSL du Canada : En conformité avec l'inventaire  
EINECS, ELINCS ou NLP : En conformité avec l'inventaire  
Liste (ENCS) du Japon : En conformité avec l'inventaire  
Inv. substances chimiques existantes de la Chine: Non conforme à l'inventaire.  
Substances chimiques existantes (KECI) de la Corée: En conformité avec l'inventaire  
Canada Inventaire NDSL : Non conforme à l'inventaire.  
Philippines PICCS : En conformité avec l'inventaire  
Inventaire TSCA États-Unis : En conformité avec l'inventaire  
Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande : En conformité avec l'inventaire  
Liste ISHL du Japon: En conformité avec l'inventaire

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date d'édition: 16 juillet 2018

Avis:

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.